Le Col. Sadio Camara sur les accusations de violations des droits de l'homme : Le Mali ne se laissera pas faire

MALI

1501

www.malikile.com

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 9 JANVIER 2024

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Forum national pour la relance économique

Les recommandations présentées au Président Assimi

France

Démission du gouvernement Borne

AMO :

Les médecins de la CANAM sont équipés

Dengue

Maladie causée par un virus du genre Flavivirus, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé Aedes aegypti

CAUSES

Piqûre du moustique femelle Aedes aegypti

5 sérotypes du virus de la dengue

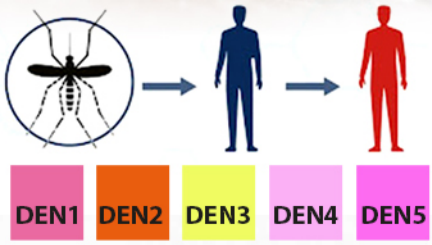

SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre

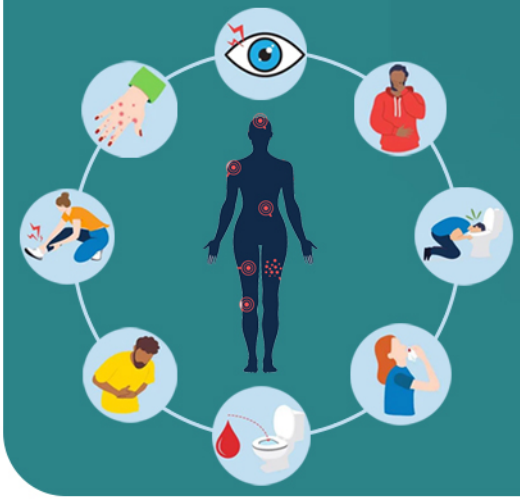

DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derriere les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptomes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN

Un vaccin est disponible*

Paracétamol

Repos

Anti-inflammatoire

⚠ ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION

Consultez toujours un médecin en cas de dengue

Éviter l'eau stagnante

Faites vous vacciner contre la dengue*

Mettez du chlore dans les piscines

Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déja infectées par la maladie

Sommaire «

P. 13

P. 18

P. 26

/ Une /

Forum national pour la relance économique : Les recommandations présentées au Président Assimi — P. 4

/ Breves /

La cérémonie de lever des couleurs à Koulouba : Un symbole fort de la souveraineté malienne — P. 12
Promouvoir l'égalité des genres : La Ministre Dr COULIBALY Mariam MAIGA en visite Kayes — P. 13
Attaque terroriste contre les FAMa à Diangassagou : Union face à l'adversité — P. 14
Les usines en arrêt de travail : Un risque imminent de pénurie de fer au Mali — P. 15

/ Actualité /

AMO : Les médecins de la CANAM sont équipés — P. 17
Le Col. Sadio Camara sur les accusations de violations des droits de l'homme : Le Mali ne se laissera pas faire — P. 18
Mise en œuvre du contenu local dans le secteur minier : La FDS sensibilise — P. 20
Mise en œuvre réussie des recommandations par l'ANAC : Un bilan positif — P. 21

/ Politique /

4ème république : La Cité des rails au rythme des Réformes Politiques et Institutionnelles — P. 24
Processus de paix : Le M5-RFP critique l'Accord d'Alger — P. 25

/ Culture & Société /

Culture — P. 28
Les acteurs mobilisés pour redonner «vie» au théâtre malien

/ International /

France : Démission du gouvernement Borne — P. 29
Faire face aux groupes armés terroristes : Le Burkina Faso réorganisation son armée — P. 31

/ Sport /

Décès de Franz Beckenbauer : Une légende du football allemand s'éteint à l'âge de 78 ans — P. 32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Forum national pour la relance économique | Les recommandations présentées au Président Assimi

Le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a présidé le lundi 8 janvier 2024, la cérémonie officielle de remise du Rapport du Forum national de relance économique du Mali. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre, du Président du Conseil national de Transition, du ministre d'État, ministre de l'Administration et de la Décentralisation, Porte-parole du gouvernement, ainsi que des membres du gouvernement, dans la salle des Banquets du Palais de Koulouba.

Le Forum national de relance économique, qui s'est tenu à Ségou les 30 et 31 mars 2023, avait pour objectif de faire du Mali un pays émergent grâce à un développement endogène.

Mandjou SIMPARA, Président de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Mali, a exprimé ses vifs remerciements au Chef de l'État pour son rôle dans la tenue de ce Forum à Ségou. Il a souligné que l'organisation de ce type de forum est devenue une tradition au Mali depuis près d'une décennie. Cependant, la mise en œuvre des recommandations issues de ces forums pose toujours problème, a-t-il regretté. L'objectif principal du Forum est d'assurer un développement durable au Mali. M. SIMPARA a également souligné que la sécurité est une condition préalable

indispensable au développement, et que le Forum permet d'espérer que le Mali n'aura plus besoin de l'aide d'autres pays pour son développement.

Mamadou Tiéni KONATÉ, Président du Comité Scientifique du Forum national pour la relance économique, a présenté le rapport lors de la cérémonie. Il a procédé à un exposé synthétique de son contenu, en mettant en évidence le fait que depuis près de dix ans, différents diagnostics et propositions de solutions ont été formulés sans parvenir aux résultats escomptés. L'insuffisance des infrastructures a été identifiée comme l'un des principaux problèmes lors des diagnostics.

Parmi les propositions formulées, il est notamment question de l'ambition pour le Mali de passer de l'agriculture vivrière à l'agriculture industrielle. Le Forum a également recommandé de placer le secteur privé au cœur de la mise en œuvre des différentes solutions proposées, en sollicitant l'accompagnement de l'État. Par ailleurs, le renforcement des ressources humaines dans tous les secteurs économiques a été au centre des discussions lors du Forum de Ségou. Le secteur minier a également bénéficié de propositions visant à faciliter la distribution des produits.

Ils réaffirment également leur soutien au Chef de l'État et à sa vision pour le Mali Kura. Ce Forum est considéré comme un "outil de développement" pour le pays.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane DIALLO, a profité de cette occasion pour rappeler l'embargo économique imposé par la CEDEAO et l'UEMOA contre le Mali en 2022.Malgré les prédictions pessimistes, l'économie malienne ne s'est pas effondrée grâce à l'engagement des acteurs du secteur économique. Le ministre a salué le leadership du Chef de l'État qui a donné une nouvelle direction au Mali. Il a souligné que cette cérémonie démontre la volonté du Chef de l'État d'accompagner le secteur privé et le monde des affaires. Le ministre a également souligné l'importance d'un développement endogène pour assurer la souveraineté du Mali.

Dans ce contexte, le ministre a rappelé les nombreuses initiatives du Chef de l'État pour relancer l'économie du pays. Il a souligné que le Président GOÏTA a compris que les importations ne favorisent pas le développement d'un pays. Le ministre a donc appelé à une collaboration étroite entre les acteurs du commerce et de l'industrie au Mali afin de faire du pays un pays émergent.

Le ministre a également évoqué les défis qui attendent le pays en 2024. Il espère que cette année marquera le début de l'exploitation totale des potentialités du Mali.

La cérémonie s'est conclue par la remise du rapport du Forum national pour la relance économique du Mali au Chef de l'État par le Président de la Chambre d'Industrie et du Commerce.

Une photo de famille a marqué la fin de cet événement.

■ **Karamoko B Keita**

SALON DES MEDIAS DU MALI

3ÈME ÉDITION

DU 09 AU 12 MAI

2024

l o a d i n g . . .

Galedou Master SOUMY

Dans le cadre des festivités de son anniversaire un certificat de reconnaissance m'a été décerné par la radio La Voix Du Mali à travers son émission INFO MATINALE

Les radios comme tout autre média classique sont des outils qui contribuent efficacement à la consolidation de notre démocratie et la promotion de la bonne gouvernance.

La radio La Voix Du Mali à travers ces émissions de qualité,contribue au quotidien à l'émancipion de la population et à l'éveil de conscience dans notre pays.

Merci à toute la direction pour l'honneur

Rendez-vous le samedi 20 janvier à l'hôtel Olympique pour le grand show d'anniversaire à partir de 21h avec vos artistes préférés.

Casimir Sangala

Université de Machakos au Kenya : lancement du programme de diplômes en sorcellerie.

L'ESSOR

#Mali : L'ambassadeur algérien, El Haoues Riache, est rentré à Bamako ce vendredi 05 janvier après avoir été rappelé à Alger pour des consultations le 22 décembre dernier. Ce retour est sans doute un signe positif dans le sens de la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays voisins qui avaient pris un sérieux coup de froid.

Ministère de la Justice du Mali

LANCEMENT DE LA SEMAINE DE LA JUSTICE

Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux informe l'opinion nationale et internationale que la cérémonie de lancement de la 2ème édition de la Semaine de la justice s'est tenue ce lundi 8 janvier 2024 au Centre International de Conférences de Bamako.

Placée sous le thème « Justice et lutte contre l'impunité », cette 2ème édition vise à faire connaître davantage les réformes majeures engagées par le Gouvernement dans le domaine de la justice, notamment la création de nouvelles juridictions spécialisées et le renforcement de l'arsenal juridique pour lutter efficacement contre toutes les formes d'impunité.

La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence de

plusieurs membres du Gouvernement, des présidents des institutions de la République, du corps diplomatique, des partenaires techniques et financiers, des acteurs de la justice, des organisations de la société civile et des forces vives de la nation.

Dans son discours, le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Monsieur Mamoudou KASSOGUE, a exprimé sa satisfaction pour le succès de la première édition tenue en 2023. Il a ensuite présenté les grandes réformes engagées par le Gouvernement dans le secteur de la justice avant de procéder au lancement officiel des activités de la 2ème édition de la Semaine de la justice.

Plusieurs activités sont prévues durant toute cette semaine sur l'ensemble du territoire national.

Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme invite toutes les populations à prendre massivement part à ces différentes activités qui visent le rapprochement de la justice et des citoyens dans un esprit d'information, de sensibilisation et d'échanges.

Cellule de Communication du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme.

Djeneba Officiel

KAYES : AN BIKO RENOVE PLUSIEURS INFRASTRUCTURES

Aujourd'hui Jeudi, 04 janvier 2024, le mouvement politique et citoyen An Biko par le biais de sa Présidente Madame Fatoumata NIANE BATOULY a été l'occasion pour remettre les 40 salles de classes rénovées, les toilettes, l'air de jeu et l'installation de lampadaires.

L'administration scolaire, les parents d'élèves, la maturité ont tous remerciés la présidente et son mouvement pour ce geste.

#Kati24

Ouverture Média - OM

#OM INFO : Décès du célèbre animateur ivoirien ANACONDA.

L'émission Peopl'Emik était l'une des émissions les plus regardées de la 3 (Chaîne ivoirienne). À travers l'émission, Anaconda avait son style bien à lui. Taquin, coriace, un brin provocateur, Anaconda poussait ses invités dans leurs derniers retranchements avec des Punchlines et des questions gênantes. Aimé par beaucoup et haï par certains, il savait créer le Buzz lors de ses interviews devenues légendaires.

Tu vas nous manquer l'artiste. Repose en paix.

Média A

Félicitations à l'artiste Mariam BA LAGARÉpour le réussite de son Événement présenter par Bossy Event le #Cesar

Serge Daniel

Félicitations à l'artiste Mariam BA LAGARÉpour le réussite de son Événement présenter par Bossy Event le #Cesar

Wassim Nasr

@SimNasr
#Mali avec « pour venger nos frères musulmans à #Gaza » inscrit sur les roquettes Grad 122mm, l'#EI frappe « un camp FAMa & #Wagner à proximité de #Ménaka »

Moussa AG Acharatoumane

@Mossa_ag
#Gao: rencontre d'échange avec nos populations à gao 7 janvier 2024 sur plusieurs sujets : Cohésion sociale , la sécurité, la paix , l'éducation , dialogue inter malien . Des échanges fructueux

Larmes des pauvres

@Ocisse691

#Mali #Ségou #Macina 6/01/2024 Une douzaine de villageois ont été tués par des miliciens dozo dont l'imam et le chef du village à #Kalala et le village pillé par les assaillants.

Wamaps

@Wamaps_news

#Mali | 08/01 Vers 4h30, plusieurs dizaines de terroristes de la #Katiba_Macina (#JNIM) ont attaqué la position #FAMa de Diangassagou (#Bandiagara, #Mopti) dans le Pays Dogon. De nombreux soldats auraient perdu la vie mais le bilan est en cours d'évaluation car des soldats sont toujours portés disparus. D'importants dommages matériels ont été commis par les terroristes avant de se retirer. Les #FAMa reconnaissent l'attaque, mentionnant que les auteurs sont actuellement recherchés. Le #JNIM a revendiqué cette attaque.

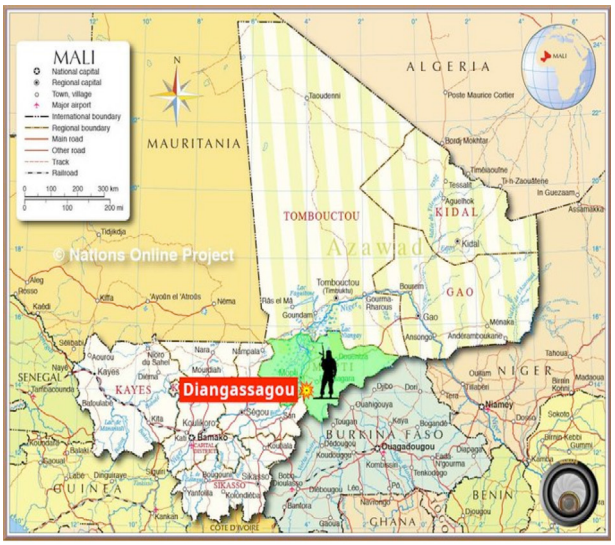

Tiéoulé Mamadou Konaté

@NexusNexis

Beaucoup de pays ouest-africains ont des doctrines/principes diplomatiques qui n'ont pas été réactualisé depuis 1960. Ex: qu'est-ce que signifie l'idée de non-alignement dans un monde où il n'existe plus de blocs idéologiques,où les alliances fluctuent selon les configurations?

La cérémonie de lever des couleurs à Koulouba : Un symbole fort de la souveraineté malienne

Le lundi 8 janvier 2024, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État et Président de la Transition au Mali, a présidé la cérémonie mensuelle de lever des couleurs à Koulouba. Cette traditionnelle cérémonie revêt une grande importance pour le personnel de la Présidence de la République, permettant de rappeler les valeurs fondamentales du pays et de réaffirmer l'engagement du Président envers le peuple malien.

La cérémonie de lever des couleurs est un moment solennel où le drapeau malien, symbole de la souveraineté et de la citoyenneté, est hissé devant la Présidence de la République. C'est un rendez-vous incontournable qui a lieu le premier lundi de chaque mois. Le Chef de l'État, entouré de ses collaborateurs, montre ainsi sa dévotion envers son pays et sa volonté de servir le peuple malien avec détermination.

Lors de cette cérémonie, le Colonel Assimi GOÏTA a salué le drapeau malien avec respect et admiration. Ce geste symbolique témoigne de la profonde affection qu'il porte à son pays et à son peuple. Il rappelle également l'importance de préserver la souveraineté du Mali et de défendre les valeurs qui font la fierté de la nation.

Au-delà de son aspect protocolaire, la cérémonie de lever des couleurs est un moment de rassemblement et de cohésion nationale. Elle permet de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté malienne et de rappeler à tous les citoyens les valeurs qui les unissent. Dans un contexte de transition politique, cette cérémonie revêt une signification particulière, en témoignant de la continuité de l'État et de l'engagement du Président envers le peuple.

Cette cérémonie mensuelle est également l'occasion pour le Chef de l'État de réaffirmer son engagement envers le peuple malien. En présidant cette cérémonie avec rigueur et solennité, le Colonel Assimi GOÏTA montre sa détermination à gouverner avec transparence et à travailler pour le bien-être de tous les Maliens. Il met ainsi en avant sa volonté de faire face aux défis auxquels le pays est confronté et de bâtir un avenir meilleur pour tous.

Fatou Sissoko

Promouvoir l'égalité des genres
La Ministre Dr COULIBALY Mariam MAIGA en visite Kayes

La Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Dr COULIBALY Mariam MAIGA, accompagnée d'une délégation importante, a entamé une visite de 72 heures à Kayes ce dimanche soir. Cette visite vise à promouvoir l'égalité des genres et à soutenir les femmes et les enfants de la région.

Pendant son séjour, le Ministre Dr COULIBALY Mariam MAIGA a prévu un programme chargé comprenant diverses activités. Tout d'abord, elle rencontrera les associations de femmes de Kayes afin d'échanger sur leurs activités et de discuter de la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015, qui vise à promouvoir les droits des femmes, ainsi que de la feuille de route «Genre Elections et Réforme». Cette session de sensibilisation permettra de renforcer la compréhension et l'application de ces textes importants.

En plus de ces rencontres, le Ministre fera des dons aux enfants du VSOS, une organisation qui travaille pour le bien-être des enfants vulnérables. Ces dons contribueront à améliorer leurs conditions de vie et à leur offrir de meilleures opportunités.

Par ailleurs, le Ministre soutiendra également les femmes maraîchères et celles travaillant à la carrière de Felou en leur fournissant des équipements adaptés à leurs activités. Cela permettra de renforcer leur autonomie économique et de favoriser leur développement professionnel.

Cette visite sera également l'occasion pour le Ministre de s'enquérir des conditions de travail des agents des services régionaux du Département, notamment la Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (DRPFEF) et la Maison de la Femme. Cette démarche reflète l'engagement du Ministre à garantir des conditions de travail optimales pour les agents chargés de promouvoir les droits des femmes, des enfants et de la famille.

Arouna Sissoko

Attaque terroriste contre les FAMa à Diangassagou : Union face à l'adversité

Le 8 janvier, tôt le matin, les Forces Armées Maliennes (FAMa) ont été violemment attaquées par des terroristes à Diangassagou, dans la région de Bandiagara. Cette attaque a immédiatement suscité une réaction des autorités militaires maliennes.

Selon le communiqué officiel émis par l'État-Major Général des Armées, l'attaque s'est produite vers 4h30, démontrant une fois de plus la détermination des groupes terroristes à déstabiliser la région. Les forces de sécurité maliennes ont immédiatement lancé des opérations de recherche et de localisation des auteurs de cette attaque lâche.

Le Général Oumar Diarra, à la tête de l'État-Major Général des Armées, a souligné l'engagement continu des FAMa à protéger la population locale. Le déploiement des forces militaires dans cette région visait à renforcer la sécurité des citoyens, qui étaient précédemment menacés par des éléments terroristes.

Les opérations de recherche en cours témoignent de la détermination des FAMa à traquer et à neutraliser les responsables de cette attaque. Le Général Diarra a rappelé l'importance cruciale de l'unité nationale et de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme, soulignant que seule une frontière unie peut garantir la victoire face à cette menace persistante.

La population est appelée à rester vigilante et à collaborer étroitement avec les autorités en fournissant toute information utile pouvant aider à l'identification et à l'arrestation des responsables de cette attaque odieuse.

Malgré les défis importants auxquels elles sont confrontées, les Forces Armées Maliennes restent déterminées à assurer la sécurité du territoire et à protéger la population. L'État-Major Général des Armées réaffirme son engagement à poursuivre les opérations antiterroristes avec la plus grande rigueur afin d'assurer la paix et la stabilité dans la région.

Arouna Sidibé

Les usines en arrêt de travail : Un risque imminent de pénurie de fer au Mali

Depuis le 3 janvier 2023, onze usines de tréfilage au Mali sont en grève illimitée, ce qui menace d'entraîner une pénurie de fer sur le marché malien. Le fer est un matériau essentiel dans la construction des bâtiments et des grandes infrastructures. Le groupement des Usines de Tréfilage du Mali, représentant ces unités de production, reproche à la Direction générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence (DGCC) de refuser depuis deux mois l'octroi de licences d'importation pour les matières premières nécessaires à leur production. Cette situation préoccupante met en péril les professionnels du secteur du BTP (Bâtiment et Travaux Publics) ainsi que les consommateurs.

Les industriels du groupement des Usines de Tréfilage du Mali ont décidé d'entamer cette grève illimitée pour protester contre le refus de la DGCC d'accorder des licences d'importation depuis deux mois. En effet, afin d'importer les matières premières nécessaires à leur production, la DGCC exige le respect de normes techniques strictes, ce qui s'avère difficile pour les industriels. Cette situation a créé un blocage dans les discussions entre les deux parties, mais des négociations sont en cours pour trouver une solution satisfaisante.

La pénurie de fer entraînée par cette grève menace de paralyser le secteur du BTP au Mali. En effet, le fer est un matériau essentiel dans la construction des bâtiments et des grandes infrastructures. Sans un approvisionnement adéquat en fer, de nombreux projets de construction peuvent être retardés ou même annulés. Les professionnels du secteur du BTP se retrouvent donc dans une situation délicate, car ils dépendent de la disponibilité de ce matériau pour mener à bien leurs activités.

Si aucune solution n'est trouvée rapidement, les consommateurs maliens risquent de faire face à une pénurie de fer sur le marché. Cela peut entraîner une augmentation des prix du fer, rendant ainsi les projets de construction plus coûteux. De plus, les délais de livraison des matériaux de construction peuvent être rallongés, ce qui pourrait retarder la réalisation de divers projets. Il est donc essentiel de résoudre cette situation afin de prévenir une crise sur le marché et de minimiser les conséquences négatives pour les consommateurs.

Karamoko B Keita

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre per- sonne physique ou morale, la communication des in- formations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la dé- tection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'inves- tigations dont disposent les administrations ou ser- vices pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enri- chissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des méca- nismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

AMO : Les médecins de la CANAM sont équipés

Le 8 janvier 2024, un atelier de cinq jours a débuté à Bamako, spécialement conçu pour les médecins de la CANAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie). L'objectif principal de cet atelier est de renforcer les compétences des participants dans le domaine de la normalisation des prestations de soins dans le cadre de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et d'assimiler les techniques visant à contrôler les coûts associés.

La formation se concentre sur plusieurs points clés. Tout d'abord, les médecins, issus de la Direction de l'Organisation et du Contrôle de la Qualité des Soins (DOCQS), apprendront à concevoir des outils efficaces de collecte de données, une étape essentielle pour évaluer et améliorer les prestations de soins. Cette étape permettra d'avoir une meilleure compréhension des besoins des patients et de mettre en place des mesures d'amélioration continue.

Ensuite, les médecins seront formés pour faciliter l'élaboration de référentiels, contribuant ainsi à établir des normes de qualité et d'efficacité dans les soins médicaux dispensés. Ces référentiels serviront de guide pour les praticiens, en veillant à ce que les soins dispensés respectent les normes établies.

De plus, l'atelier mettra l'accent sur la centralisation et l'organisation de la documentation, incluant des référentiels, des protocoles thérapeutiques, des supports et des listes de médicaments, pour une meilleure accessibilité et utilisation. Cette centralisation permettra une meilleure coordination des soins et une optimisation des ressources médicales.

Une dimension cruciale de cette formation implique la contribution active des médecins à l'élaboration des politiques de normes et de procédures, visant à maîtriser les dépenses de santé. En favorisant une meilleure gestion des coûts tout en maintenant des normes de soins de qualité, cette initiative vise à améliorer l'efficience du système de santé dans son ensemble.

Le Directeur Général de la CANAM, le

médecin général de Brigade Boubacar DEMBELE, apporte son soutien et son encouragement à cette formation, démontrant ainsi l'importance accordée à cette initiative. Sa présence auprès des participants témoigne de l'engagement de la CANAM à renforcer les capacités de ses professionnels de la santé pour garantir des soins de qualité et une gestion efficiente des ressources médicales.

La formation est assurée par le Cabinet BFI (Bright Futures International), qui apporte son expertise dans le domaine de la normalisation des prestations de soins et de la gestion des coûts associés à l'AMO.

Cet atelier de cinq jours vise à renforcer les compétences des médecins de la CANAM dans la normalisation des prestations de soins et la maîtrise des coûts associés à l'AMO. Cette initiative contribuera à garantir des soins de qualité tout en optimisant l'utilisation des ressources médicales. Le soutien du Directeur Général de la CANAM témoigne de l'engagement de l'organisation envers l'amélioration continue du système de santé.

■ **Abdoulaye Doumbia**

Le Col. Sadio Camara sur les accusations de violations des droits de l'homme

Le Mali ne se laissera pas faire

Dans une récente interview accordée à l'émission Mali Kura Taassira, le ministre de la Défense et des anciens combattants, le colonel Sadio Camara, a répondu aux accusations portées contre les Forces armées maliennes (FAMa) par certaines organisations internationales de défense des droits

de l'homme. Le colonel Camara a vivement rejeté ces allégations et a souligné l'absurdité de l'idée selon laquelle l'armée malienne serait responsable de violences contre sa propre population.

Le colonel Sadio Camara a qualifié les accusations portées contre l'armée malienne de «sans fondement» et les a même trouvées amusantes. Il a souligné que l'armée malienne, héritière de grandes valeurs de civilisation, ne saurait en aucun cas se rendre coupable d'exactions contre son propre peuple. Selon lui, les militaires maliens ont reçu une éducation exemplaire sur les valeurs de protection des personnes, bien avant l'arrivée de la colonisation. Il a également rappelé que l'armée malienne avait déjà prouvé son engagement en aidant les auteurs de ces mêmes accusations lorsque ceux-ci étaient en difficulté face à l'ennemi.

Le colonel Camara a souligné que les FAMa sont déterminées à reconquérir l'intégralité du territoire national, après le départ des forces étrangères, tout en luttant contre le terrorisme et la criminalité. Il a souligné que cette mission de défense de l'intégrité territoriale ne se fait pas au détriment de la population malienne. Au contraire, il a affirmé que les FAMa sont engagées à protéger et à servir leur propre peuple.

Le ministre de la Défense et des anciens combattants a également évoqué une complicité entre certaines organisations de défense des droits de l'homme et la communauté internationale pour discréditer l'armée malienne. Il a dénoncé cette situation en soulignant que de telles accusations sans fondement ne font que nourrir des idées contre le Mali.

Le colonel Sadio Camara, ministre de la Défense et des anciens combattants, a vigoureusement défendu l'armée malienne contre les accusations de violations des droits de l'homme. Il a rejeté ces allégations comme étant sans fondement et a souligné l'engagement des FAMa à protéger et servir la population malienne. Le ministre a également dénoncé la complicité supposée entre certaines organisations de défense des droits de l'homme et la communauté internationale pour nuire à l'image de l'armée malienne. Il a conclu en rappelant que les FAMa sont déterminées à reconquérir l'intégralité du territoire national et à lutter contre le terrorisme tout en respectant les droits de l'homme. Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants s'est exprimé récemment sur les accusations portées contre les troupes maliennes. Selon lui, ces accusations visent principalement à saper le moral des troupes qui ont réussi une mission dans laquelle une coalition internationale a échoué. Il a également souligné que ces accusations cherchent à créer une crise de confiance et à fissurer le soutien massif que les Maliens ont envers leur armée et les autorités de la transition.

Malgré la reprise de Kidal, qui témoigne de l'engagement et de la détermination des Forces Armées Maliennes (FAMa), le ministre de la Défense a souligné que la guerre ne peut pas être la seule solution à la crise malienne. Il a réitéré son appel aux «frères égarés» à rejoindre la République et le Processus de paix inter malien, affirmant que cette volonté de paix sincère n'est pas une faiblesse mais une nécessité pour la paix et la cohabitation pacifique.

Le président de la transition, le colonel Assimi Goïta, a également proposé un dialogue entre les Maliens pour construire une paix durable dans son discours à la nation pour le nouvel an.

D'autres sujets ont également été abordés lors de cette intervention ministérielle, tels que le retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), le retour de l'État et des services sociaux de base dans les zones reconquises, ainsi que le partenariat militaire entre le Mali et la Russie, ainsi qu'avec d'autres pays.

■ **Karamoko B Keita**

Mise en œuvre du contenu local dans le secteur minier : La FDS sensibilise

La Fondation pour le développement au Sahel (FDS/Mali) en collaboration avec la Coalition Publiez ce que vous payez (PCQVP) a récemment organisé une conférence de presse pour présenter l'importance de l'approvisionnement local dans le secteur minier et son guide MRAL.

Le Mali, tout comme de nombreux pays africains, notamment en Afrique de l'Ouest, dispose de riches ressources naturelles, en particulier dans le secteur minier. En fait, le Mali occupe la quatrième place en termes de production d'or sur le continent africain. Cependant, ces pays ne bénéficient pas pleinement des retombées de ce secteur. La majeure partie des revenus provient des recettes fiscales, ce qui représente une part marginale par rapport à l'ensemble des opportunités offertes par le secteur en termes de contenu local.

Le «contenu local» englobe les initiatives visant à maximiser les retombées positives de ce secteur pour la population malienne, notamment en favorisant l'emploi local, l'approvisionnement local, l'utilisation des ressources locales et le transfert de technologie. C'est ce qu'a souligné Demba Seydi, coordinateur régional pour l'Afrique francophone de l'organisation PCQVP.

Tiémoko Souleymane Sangaré, coordinateur régional de la FDS/Mali, s'est également exprimé en faveur de l'approvisionnement local, affirmant que cela permettrait de stimuler le développement dans les zones minières et offrirait aux entreprises et aux particuliers l'opportunité d'intervenir dans la chaîne de distribution locale.

Demba Seydi ajoute que l'approvisionnement local dans le secteur minier représente le principal moyen de distribution des avan-

tages pour les communautés et le gouvernement. En 2021, les compagnies minières ont dépensé plus de 600 milliards de francs CFA pour l'achat de biens et services au Mali. Malheureusement, une grande partie de cette somme est attribuée aux entreprises privées nationales, qui doivent rivaliser avec des entreprises étrangères disposant de capacités technologiques bien supérieures pour tirer profit de cet approvisionnement local.

La décision d'exploiter les ressources minières repose principalement sur les bénéfices économiques et sociaux que cette activité peut apporter aux pays riches en ressources. Pour maximiser les revenus, ces pays mettent en place divers mécanismes, tels que le partage des revenus issus de l'exploitation minière, la fiscalité et les paiements sociaux.

Selon Demba Seydi, la mise en œuvre du contenu local dans le secteur minier est confrontée à plusieurs défis. Ces défis doivent être relevés afin de garantir que les retombées économiques de l'exploitation minière profitent réellement aux communautés locales et au développement du pays dans son ensemble. La sensibilisation menée par la FDS et la Coalition PCQVP vise à encourager une plus grande prise de conscience et un engagement accru en faveur du contenu local dans le secteur minier au Mali.Dans ce texte, il est mentionné qu'il est nécessaire de mettre en place certains mécanismes pour relever les défis liés au respect du contenu local. Ces mécanismes comprennent le renforcement du secteur privé national par l'État, la création d'un cadre d'accès au système de financement et la mise en place des infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins du marché.

Le président de la coalition PCQVP-Mali, Abdoul Wahab Diakité, souligne également qu'il est nécessaire d'avoir une volonté politique affirmée pour renforcer ces mécanismes.

De plus, il est mentionné que la FDS/Mali a élaboré en 2012 un guide appelé «Guide MRAL» dans le but de fournir aux organisations de la société civile et à d'autres acteurs non étatiques les moyens d'utiliser le mécanisme de Reporting de l'approvisionnement local (MRAL).

Le MRAL est un outil qui permet de contrôler la manière dont les sociétés minières offrent aux entreprises locales des opportunités de fournir des biens et des services aux compagnies minières.

■ **Abdoulaye Doumbia**

Mise en œuvre réussie des recommandations par l'ANAC : Un bilan positif

Le Bureau du Vérificateur général (BVG) a récemment effectué une mission de vérification afin d'évaluer la mise en œuvre des recommandations formulées par la mission de vérification financière de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) en 2021. Cette mission de suivi avait pour objectif de vérifier si les recommandations initiales avaient été mises en pratique et si les lacunes identifiées avaient été corrigées. Les résultats de cette vérification soulignent une mise en œuvre satisfaisante des recommandations de l'ANAC, avec un taux de réussite effectif de 80%.

Parmi les sept recommandations formulées par la mission de vérification initiale pour remédier aux

lacunes identifiées, quatre ont été entièrement mises en œuvre, une recommandation a été partiellement mise en œuvre et deux recommandations se sont avérées sans objet. Ce taux de mise en œuvre satisfaisant démontre les efforts entrepris par l'ANAC pour corriger les problèmes relevés lors de la vérification financière.

La vérification a révélé que le ministre des Transports et des Infrastructures veille au respect de la durée du mandat des administrateurs. Ainsi, tous les membres du conseil d'administration de l'ANAC sont en conformité avec la durée prévue pour leur mandat. Cette constatation témoigne de la bonne gouvernance au sein de l'ANAC et de la volonté de respecter les procédures établies.

La mission de suivi a également noté plusieurs améliorations dans les pratiques internes de l'ANAC. Tout d'abord, le directeur général de l'ANAC a pourvu le poste d'auditeur interne et a adopté une Charte d'audit interne, renforçant ainsi la transparence et l'efficacité des processus d'audit au sein de l'agence. De plus, le directeur général établit des procès-verbaux de sélection des candidats en réponse aux demandes de cotation, ce qui témoigne d'une démarche rigoureuse et équitable dans le processus de sélection. Enfin, la mission de suivi a constaté que l'agent comptable respecte les règles de comptabilisation des provisions pour créances douteuses, assurant ainsi une gestion financière responsable.

La mission de suivi a identifié une recommandation qui n'a été que partiellement mise en œuvre. Il s'agit de la création formelle et de l'opérationnalisation de la Brigade des transports aériens (BTA) de l'aéroport de Sikasso. Malheureusement, aucune mesure n'a été prise par le ministre de la Défense et des Anciens combattants pour rendre cette brigade opérationnelle, malgré la décision de création et la finalisation des travaux de construction. Les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires n'ont pas été mises à la disposition de la BTA de Sikasso.

La mission de suivi a également constaté que deux recommandations de la vérification initiale étaient non applicables. La première concerne les avantages accordés au président du conseil d'administration de l'ANAC, tandis que la seconde porte sur les agents de facturation de l'ANAC à l'aéroport qui ne perçoivent pas les recettes à la place de la Régie. Ces recommandations ont été classées comme non applicables car les raisons qui les avaient motivées ne sont plus pertinentes ou qu'elles ont été remplacées par de nouveaux processus ou programmes.

La vérification de suivi menée par le Bureau du Vérificateur général a révélé une mise en œuvre satisfaisante des recommandations émises par la mission de vérification financière de l'ANAC. Les efforts déployés par l'ANAC pour corriger les lacunes identifiées sont visibles, avec un taux de mise en œuvre effectif de 80%. Cependant, certains défis subsistent, notamment concernant la création et l'opérationnalisation de la BTA de Sikasso. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts pour garantir une amélioration continue des pratiques internes et assurer une gouvernance transparente et efficace au sein de l'ANAC.

Arouna Sidibé

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com
Site:www.malikile.com

Aidez-nous à lutter contre le Terrorisme Contactez le Centre d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU TERRORISME AU MALI

4ème république

La Cité des rails au rythme des Réformes Politiques et Institutionnelles

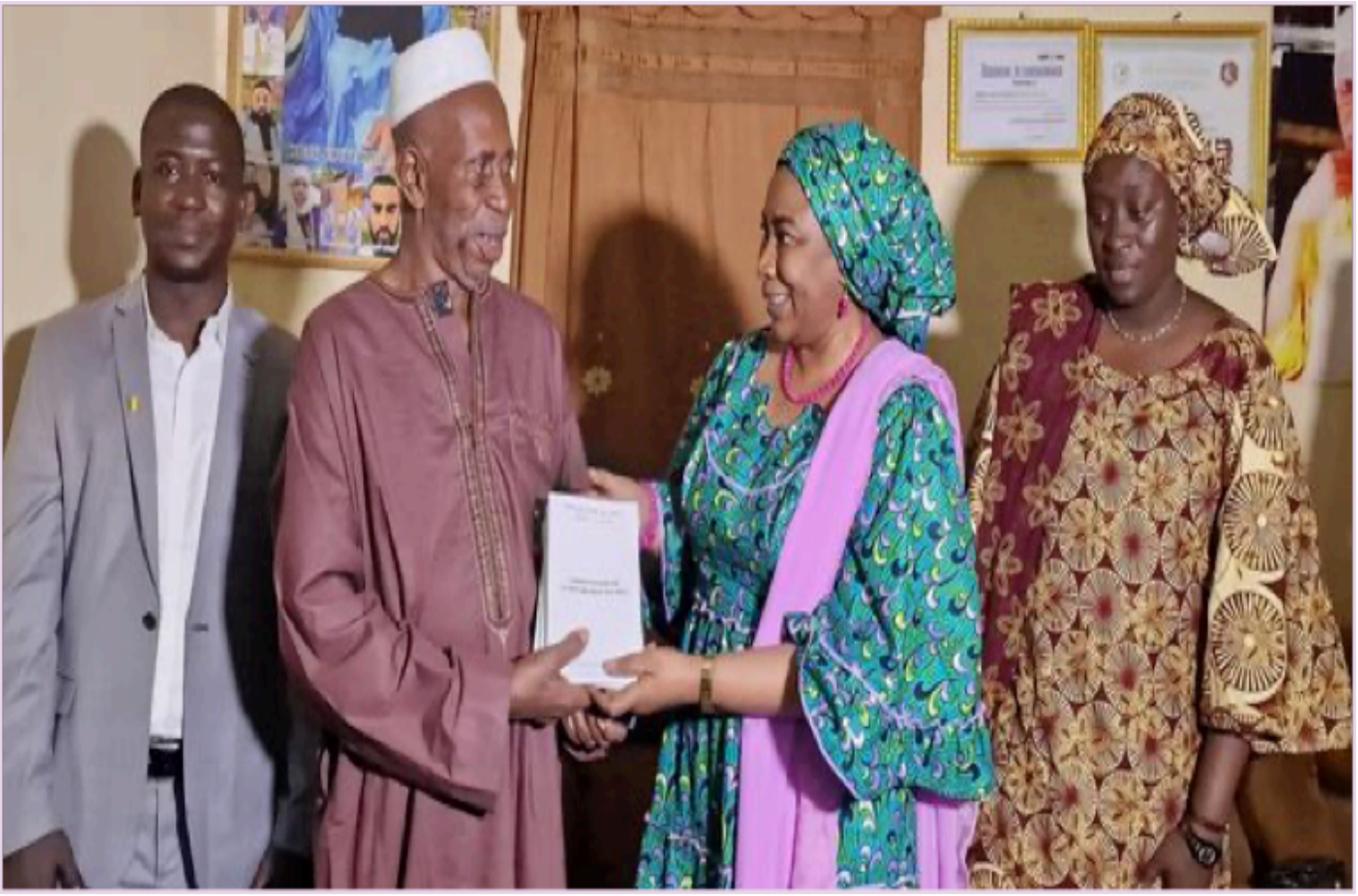

Depuis plusieurs semaines, Madame le Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles est en tournée pour animer des ateliers sur la 4ème république. C'est justement dans ce cadre que Madame Fatoumata Sékou DICKO a entamé un séjour à Kayes pour les ateliers sur la IVème République. Ce séjour revêt une importance particulière pour la région et marque une étape cruciale dans le processus de réforme en cours au Mali.

Dès son arrivée, Madame le Ministre a été chaleureusement accueillie par la population courageuse de Kayes, démontrant ainsi l'attachement et l'intérêt de la population locale pour les enjeux politiques et institutionnels du pays. Cet accueil chaleureux témoigne de l'engagement citoyen des habitants de Kayes envers la construction d'une nouvelle République, plus moderne et plus inclusive.

Dans le cadre de sa visite, Madame le Ministre a tenu à rendre visite aux autorités et aux légitimités traditionnelles de la première région du Mali. Cette marque de respect envers les autorités locales souligne l'importance de la participation de tous les acteurs, qu'ils soient issus du milieu traditionnel ou politique, dans le processus de réforme en cours.

Les ateliers sur la IVème République représentent une opportunité unique de réflexion collective et de partage d'idées. Ils visent à engager un dialogue constructif entre les différentes parties prenantes afin de définir les contours d'une nouvelle République, répondant aux aspirations et aux besoins de tous les citoyens maliens.

Le Ministre délégué chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles, Madame Fatoumata Sékou DICKO, joue un rôle clé dans l'élaboration de ces réformes et est déterminée à mettre en place un cadre institutionnel solide et démocratique. Son séjour à Kayes témoigne de sa volonté de comprendre les spé-

cificités régionales et d'impliquer les acteurs locaux dans ce processus de changement.

La Cité des rails, connue pour son histoire riche et son dynamisme, se positionne ainsi au cœur des débats politiques et institutionnels du pays. Cette visite ministérielle renforce l'importance de Kayes en tant que bastion de la démocratie malienne et met en avant le rôle clé que joue la région dans la construction de l'avenir du pays.

Le séjour de Madame Fatoumata Sékou DICKO à Kayes dans le cadre des ateliers sur la IVème République marque une étape importante dans le processus de réforme en cours au Mali. La participation active de la population kayesienne et les rencontres avec les autorités traditionnelles témoignent de l'engagement citoyen et de la volonté de construire une République plus moderne et plus inclusive. Kayes, la Cité des rails, se positionne ainsi comme un acteur clé dans les réformes politiques et institutionnelles du pays.

Maffenin Diarra

Processus de paix
Le M5-RFP critique l'Accord d'Alger

Le Mouvement du 5 juin - Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) a exprimé son mécontentement à l'égard de l'Accord d'Alger dans un communiqué officiel. Selon le Comité Stratégique du mouvement, cet accord n'a pas réussi à atteindre ses objectifs de paix, de réconciliation et de stabilisation au Mali.

Lors de sa session ordinaire du jeudi 04 janvier 2024, le M5-RFP a appelé le gouvernement malien à mettre fin à tout processus issu de l'Accord d'Alger signé en 2015. Le mouvement estime que cet accord n'a pas permis de réconcilier les Maliens ni de stabiliser le pays, et qu'il est donc nécessaire de trouver de nouvelles voies pour parvenir à l'union, à la cohésion

et à la cohabitation pacifique sur l'ensemble du territoire.

Le M5-RFP soutient également l'initiative du président de la transition pour un dialogue inter-malien. Le mouvement appelle à la sécurisation des populations, au retour des déplacés et à la préservation des services sociaux de base. Ces mesures sont considérées comme essentielles pour rétablir la confiance entre les différentes parties prenantes et reconstruire une société malienne solide et prospère.

Le mouvement encourage le peuple malien à explorer d'autres voies pour concrétiser ces objectifs, soulignant l'importance de la participation de tous les acteurs de la société malienne dans ce processus. Il est temps de remettre en question les méthodes précédentes et d'adopter une approche plus inclusive et efficace pour répondre aux défis actuels du pays.

Le M5-RFP met en avant la nécessité de rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays, de permettre le retour des déplacés dans leurs foyers et de garantir l'accès aux services sociaux de base. Ces mesures sont considérées comme des fondements essentiels pour la construction d'un Mali uni et prospère.

Le M5-RFP critique l'Accord d'Alger pour ses limitations et ses échecs dans la réalisation de la paix et de la réconciliation au Mali. Le mouvement appelle à de nouvelles voies pour parvenir à l'union, à la cohésion et au vivre-ensemble sur tout le territoire. Il soutient également l'initiative du président de la transition pour un dialogue inter-malien et souligne l'importance de la sécurité des populations, du retour des déplacés et de la préservation des services sociaux de base. Il est temps de repenser les approches précédentes et de trouver des solutions plus inclusives et efficaces pour l'avenir du Mali.

Lire en encadré l'intégralité du communiqué

Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP)
Badalabougou SEMA Rue 148, Porte : F/118 Bamako - République du Mali
Tél : +223 44 90 46 11 / 76 41 20 21

COMMUNIQUE N°019/2024 – DU COMITE STRATEGIQUE /M5-RFP RELATIF A LA DENONCIATION DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION AU MALI ISSU DU PROCESSUS D'ALGER

Le Comité Stratégique du Mouvement du 5 juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) réuni en session ordinaire ce jeudi 4 janvier 2024, demande instamment aux autorités de la Transition de dénoncer l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger qui, malgré les concessions faites et les efforts consentis, n'a pu apporter ni la Paix, ni la Réconciliation encore moins la Stabilité de notre pays.
Ainsi l'Accord a montré toutes ses limites.
Au demeurant le constat de l'impasse à laquelle il a mené a été fait de façon unanime par toutes ses parties prenantes à savoir le gouvernement du Mali, les mouvements signataires et le Comité de suivi.
Dès lors il appartient au peuple malien, souverain, de se libérer d'un tel fardeau et d'envisager d'autres pistes pour réaliser l'union nationale qui devrait parachever l'unité territoriale conquise de haute lutte après le retour de Kidal dans la République.

Aussi, le Comité Stratégique du M5-RFP, tout en encourageant les initiatives de dialogue inter-Maliens, propose l'abandon pur et simple de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger et invite le gouvernement de la Transition à faire face à l'assistance aux Populations maliennes de toute urgence sur toute l'étendue du territoire national, à leur sécurité et au retour aussi bien des réfugiés, des déplacés que des services sociaux de base.

Le M5-RFP, salue l'engagement des Autorités de la Transition et demande au Peuple malien à demeurer mobilisé pour un Mali Uni, Souverain et Prospère.

Qu'Allah Bénisse le Mali et Protège les Maliens !

Bamako, le 05 janvier 2024

Pour le Comité Stratégique du M5-RFP
Le Vice-président

Bouba K. TRAORE

Culture
Les acteurs mobilisés pour redonner «vie» au théâtre malien

Le théâtre au Mali, autrefois florissant avec des artistes renommés tels que Habib Dembélé alias Guimba, Ténéma Sanogo «Lassidan», Lassine Coulibaly «Zankè» et Fatoumata Coulibaly FC, traverse actuellement une période de stagnation. Cependant, des étudiants et des professeurs s'efforcent de sauvegarder cet art dramatique en déclin en mettant en œuvre diverses initiatives. Malgré cela, il est indéniable que le théâtre ne bénéficie plus du soutien nécessaire pour continuer à éduquer la société malienne.

Le théâtre joue un rôle essentiel dans la société en tant que moyen d'éducation, de divertissement et de réflexion sur les problèmes sociaux et politiques. Il permet également de préserver et de promouvoir la culture malienne, en mettant en scène des histoires et des traditions locales. Cependant, ces dernières années, le théâtre a été relégué au second plan, avec une diminution du nombre de représentations et un manque de ressources financières.

Face à cette situation préoccupante, de nombreux acteurs et passionnés de théâtre se mobilisent pour redonner vie à cette forme d'art. Des ateliers de théâtre sont organisés dans les écoles et les universités pour former de nouveaux talents et encourager les jeunes à s'impliquer dans le domaine. Des troupes théâtrales indépendantes se sont également formées, avec pour objectif de créer et de présenter des pièces originales qui abordent les problèmes actuels de la société malienne.

Cependant, malgré ces efforts, le théâtre malien fait face à de nombreux défis. Le manque de financement et de soutien institutionnel constitue l'un des principaux obstacles à son développement. Les artistes se retrouvent souvent dans une situation précaire, avec des difficultés pour trouver des lieux de représentation, des équipements adéquats et des subventions nécessaires pour réaliser leurs projets.

Pour revitaliser le théâtre malien, il est essentiel que les autorités locales et les institutions culturelles reconnaissent son importance et lui accordent un soutien financier adéquat. Des politiques culturelles favorables au théâtre doivent être mises en place, notamment en encourageant la création de festivals théâtraux, en offrant des subventions aux artistes et en mettant en place des infrastructures adaptées pour les représentations.

Par ailleurs, il est également nécessaire de sensibiliser le public à l'importance du théâtre et de susciter un intérêt renouvelé pour cet art. Des campagnes de promotion et des événements théâtraux accessibles à tous pourraient contribuer à attirer un public plus large et à créer une demande pour les représentations théâtrales.

Fatou Sissoko

France
Démission du gouvernement Borne

Dans une décision attendue depuis plusieurs jours, la Première ministre Élisabeth Borne a officiellement remis sa démission au président Emmanuel Macron ce lundi 8 janvier. Le président a accepté sa démission et a exprimé ses remerciements à Borne pour son travail «exemplaire» au service de la Nation.

Dans sa lettre de démission, consultée par nos confrères de l'AFP, Élisabeth Borne a souligné l'importance de poursuivre les réformes. Elle a exprimé sa passion pour la mission qui lui a été confiée et son engagement à obtenir des résultats rapides et concrets pour les citoyens français. Borne a également acté la volonté du chef de l'État de nommer un nouveau Premier ministre.

Cette démission marque le début d'une nouvelle période d'attente pour le remaniement ministériel. Emmanuel Macron devrait annoncer dans les prochaines heures le nom du nouveau Premier ministre. Selon les pronostics de la macronie, le jeune ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, âgé de 34 ans, est favori pour succéder à Matignon. Il devrait être chargé de former le prochain gouvernement.

Avant cette annonce, deux noms étaient principalement évoqués pour le poste de Premier ministre. Julien Denormandie, 43 ans, membre du parti En Marche depuis ses débuts et proche du président depuis dix ans, ainsi que Sébastien Lecornu, 37 ans, actuel ministre des Armées issu de la droite, ont tous les deux été considérés pour ce rôle.

Cette période de remaniement suscite l'attention de la population, car elle marque un tournant important dans la politique du pays. Les réformes engagées par le gouvernement précédent continueront d'être une priorité, comme l'a souligné Élisabeth Borne dans sa lettre de démission. Les citoyens français attendent avec impatience de connaître la composition du nouveau gouvernement et les actions qui seront entreprises pour répondre à leurs préoccupations et besoins.

Le remaniement ministériel en cours témoigne de l'engagement du gouvernement français à poursuivre les réformes et à répondre

aux attentes des citoyens. La nomination du nouveau Premier ministre est attendue dans les prochaines heures, et l'attention reste concentrée sur les mesures à venir pour faire face aux défis actuels et futurs. Si la nomination de Gabriel Attal se confirme, cela signifierait qu'il s'agit d'un profil plus politique, un chef de la majorité capable de mener la bataille en vue des élections européennes de juin. Emmanuel Macron, comme toujours, a semé le doute pendant de longs jours. Devra-t-il changer de Premier ministre pour insuffler une nouvelle dynamique ? Ou devra-t-il conserver Élisabeth Borne, qui a survécu à toutes les tempêtes, motions de censure et spéculations sur son départ jusqu'à présent ? Après l'échec aux élections législatives de 2022, puis à l'été 2023 où la possibilité d'un remplacement par Gérald Darmanin était sérieusement envisagée, Elisabeth Borne est finalement restée près d'un an et demi à Matignon. Son bilan est mitigé. Sa capacité à surmonter plus de 30 motions de censure et à faire adopter plusieurs textes importants malgré sa majorité relative à l'Assemblée nationale en fait une Première ministre loyale envers Emmanuel Macron. Récemment, elle a réussi à faire adopter un projet de loi sur l'immigration, même après le rejet d'une motion contre son ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, par le Sénat.

Cependant, elle restera également la Première ministre qui a utilisé à 23 reprises l'article 49.3 de la Constitution, notamment pour les textes budgétaires, mais surtout pour la réforme des retraites. L'exécutif a échappé de justesse à une motion de censure à l'Assemblée nationale, qui aurait probablement conduit à la dissolution de son gouvernement.

Si Gabriel Attal est nommé, il apporterait un profil politique plus marqué et serait capable de mener la bataille pour les élections européennes. Elisabeth Borne, quant à elle, a été une Première ministre loyale, mais son bilan reste mitigé en raison de l'utilisation fréquente de l'article 49.3 et des difficultés rencontrées lors de la réforme des retraites. La décision finale revient à Emmanuel Macron, qui devra peser les avantages et les inconvénients de chaque option.

Moctar Sow

Faire face aux groupes armés terroristes : Le Burkina Faso réorganisation son armée

Le président de la Transition au Burkina Faso, Ibrahim Traoré, a récemment signé plusieurs décrets visant à réorganiser les Forces armées nationales afin de faire face aux groupes armés terroristes qui menacent la sécurité du pays. Ces mesures comprennent la création d'un Centre national d'entraînement commando (CNEC) ainsi que la mise en place de cinq nouvelles Brigades d'intervention rapide (BIR) dans différentes régions du pays.

Le CNEC, situé dans la garnison de Pô et sous le commandement du capitaine Bado Patrick Anicet, a pour mission d'assurer l'entraînement, la qualification et l'aguerrissement des personnels militaires et paramilitaires aux techniques commandos. Cette initiative vise à renforcer les compétences des troupes et à les préparer efficacement aux opérations spéciales.

Parallèlement, la création de cinq nouvelles BIR à Titao, Djibo, Toma, Kantchari et Pama permettra une intervention rapide dans ces régions, considérées comme des zones sensibles en raison de la présence de groupes armés terroristes. Ces brigades seront chargées de mener des opérations spéciales et des interventions rapides pour lutter contre le terrorisme, ainsi que de protéger les institutions, les installations sensibles et les hautes personnalités.

Le capitaine Traoré a également officialisé la création de la Brigade Spéciale et d'intervention rapide (BSIR), qui jouera un rôle clé dans la lutte contre le terrorisme. Placée sous l'autorité directe du Chef d'État-major général des armées et du Chef suprême des armées, elle coordonnera les actions des BIR, qui ont maintenant atteint un total de 25, ainsi que du Groupement des Forces spéciales, de la Garde républicaine et du Groupement de Commandement d'appui et de soutien.

Depuis son arrivée au pouvoir en septembre 2022, Ibrahim Traoré a pris des mesures importantes pour renforcer l'armée burkinabè et faire face à la menace grandissante des groupes armés terroristes. Cette réorganisation vise à améliorer les capacités opérationnelles des forces de sécurité et à garantir la protection de la population, des institutions et des installations stratégiques du pays.

La réorganisation de l'armée au Burkina Faso, avec la création du CNEC et des nouvelles BIR, ainsi que l'établissement de la BSIR, marque une étape importante dans la lutte contre le terrorisme. Ces mesures renforcent la capacité d'intervention des forces de sécurité et témoignent de la détermination du gouvernement burkinabè à assurer la sécurité et la stabilité du pays face à cette menace croissante.

MI

Décès de Franz Beckenbauer : Une légende du football allemand s'éteint à l'âge de 78 ans

Franz Beckenbauer, l'ancien international allemand et considéré comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du football allemand, est décédé à l'âge de 78 ans. Champion du monde en 1974, Beckenbauer était connu sous le surnom de «Kaiser» et était respecté pour son talent exceptionnel en tant que défenseur.

L'annonce de son décès a été faite ce lundi, après que l'état de santé de Beckenbauer ait suscité des inquiétudes ces dernières semaines. Affaibli par plusieurs opérations cardiaques et souffrant de cécité à l'œil droit, il a finalement succombé dimanche.

Beckenbauer était une référence mondiale au poste de libéro et a joué un rôle majeur dans les succès du Bayern Munich. Il a remporté deux Ballons d'Or en 1972 et 1976, et a conduit son équipe à trois victoires consécutives en Coupe des clubs champions (actuelle Ligue des Champions) en 1974, 1975 et 1976. Il a également remporté à quatre reprises le championnat allemand (Bundesliga) et la Coupe d'Allemagne.

Après une carrière réussie en Allemagne, Beckenbauer a décidé de rejoindre le New York Cosmos aux États-Unis, où il a joué aux côtés de la légende brésilienne Pelé et a remporté trois titres de champion de la North American Soccer League. Il est ensuite retourné en Allemagne pour jouer avec Hambourg, avec qui il a remporté un autre titre de champion en 1982, avant de terminer sa carrière avec une dernière saison au Cosmos.

Ce qui rend Beckenbauer encore plus remarquable, c'est qu'il a remporté la Coupe du monde à la fois en tant que joueur, en 1974, et en tant qu'entraîneur de l'équipe nationale allemande en 1990. Il a également remporté l'Euro 1972 avec l'Allemagne. Après sa carrière d'entraîneur, Beckenbauer est devenu dirigeant et a occupé divers postes de responsabilité au sein du Bayern Munich et de la fédération allemande de football.

En tant que personnalité médiatique, Beckenbauer a également été chroniqueur pendant 34 ans dans le quotidien Bild et est apparu régulièrement à la télévision et dans des publicités. Sa présence dans la vie quotidienne des Allemands pendant plus d'un demi-siècle ne sera pas oubliée.

Le décès de Franz Beckenbauer laisse un vide béant dans le monde du football et son héritage en tant que joueur, entraîneur et dirigeant restera à jamais gravé dans l'histoire du sport. Sa contribution au football allemand ainsi qu'au football mondial restera inoubliable.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous convoitez un poste depuis un moment déjà et vous faites tout pour atteindre votre objectif. Pour cela, vous ne lésinez pas sur les moyens. Fixez-vous des limites, au risque de vous voir vendre votre âme au diable! L'ambition est une qualité, mais pas à n'importe quel prix. Gardez en tête vos valeurs et ce qui fait de vous une personne intègre. On peut très bien réussir et percer dans le monde professionnel, tout en restant honnête avec soi-même et avec les autres.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Faites confiance à vos sens en cette période. Il se pourrait qu'il y ait du changement et que vous deviez vous adapter. Vos collègues ne seront pas tous de bon conseil, prenez les informations avec des pincettes sans vous mettre les gens à dos. Respectez vos valeurs et vos croyances, vous resterez droit dans vos baskets. Votre travail quotidien saura être mis en lumière au bon moment.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes accaparé par votre travail en ce moment. Vous en parlez tout le temps, même à la maison. Pensez à vous oxygéner un peu, loin du bureau et des dossiers, pour ne pas vous laisser complètement submerger. Vous devez équilibrer davantage l'énergie que vous mettez dans votre vie professionnelle et celle que vous accordez à votre vie privée. Une séparation nette entre les deux serait bénéfique pour vos missions au travail et pour votre entourage.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Des projets intéressants vous permettent de vous épanouir pleinement dans votre travail. Vos compétences sont toutes sollicitées, en même temps que votre sens de la créativité. Profitez de l'ambiance conviviale qui règne pour tisser des liens plus étroits avec votre entourage professionnel. Une bonne dynamique collective vous permettra de trouver de solides appuis en cas de besoin, notamment si vous souhaitez reléguer certaines tâches.

Lion (22 juillet - 23 août)

Vos passions risquent d'interférer avec votre travail, et cela pourrait vous causer quelques soucis. Il est souvent ardu de concilier loisirs et vie professionnelle, surtout lorsqu'on n'est pas prêts à tirer un trait sur ses hobbies. Dans ce cas, cherchez à trouver un juste milieu à travers une bonne organisation où travail et passe-temps se partageraient votre emploi du temps sans aucune ingérence.

Vierge (23 août 23 septmbre)

N'hésitez pas à mettre en avant vos idées originales au travail. Collaborez avec des collègues partageant la même vision pour concrétiser des projets novateurs. L'ambiance actuelle favorise la créativité, alors soyez audacieux dans vos propositions et prêt à explorer de nouvelles approches. Vous contribuerez à dynamiser votre équipe, tout en renforçant votre posture de penseur visionnaire. De nouvelles opportunités pourraient se présenter.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous attendez quelque chose aujourd'hui, mais cela pourrait prendre plus de temps que prévu. Les retards ne sont pas toujours de mauvaises choses et il ne sert à rien de s'apitoyer sur des imprévus que vous ne pouvez maîtriser. Il est possible que des problèmes financiers fassent également surface. Soyez prudent dans vos décisions, ne vous précipitez pas si vous envisagiez de mettre de l'argent de côté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

En ce moment, vous êtes pointilleux dans votre quotidien au travail. Cela a ses avantages : vous êtes méticuleux, vous scrutez les moindres chiffres ou détails afin que tout soit parfait. Cette qualité plaît à vos managers, ils apprécient l'intérêt que vous portez à votre travail et sont confiants dans vos compétences. Pensez à vous relâcher de temps en temps pour ne pas arriver à saturation.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous estimez que votre travail ne vous rapporte pas assez, comparé aux efforts que vous fournissez et à votre investissement personnel. L'aspect pécuniaire est crucial, contrairement à ce que diraient certains. Il est important d'aimer son métier, mais si le salaire que vous en tirez n'est pas satisfaisant, cela risquerait de vous démotiver. Avez-vous pensé à demander une augmentation ? C'est peut-être le moment de renégocier votre salaire.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Attention à ne pas trop contester les décisions de votre hiérarchie. Si un esprit rebelle peut être séduisant, il n'a pas sa place au travail. Cette attitude pourrait vous nuire, voire vous valoir des réprimandes. Si vous n'êtes pas d'accord sur certains sujets, exprimez-vous avec calme, vous serez écouté et entendu. La véhémence ne séduit personne dans votre entourage professionnel. Travaillez votre communication, cela vaudra mieux.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre ambition et votre sens des responsabilités font de vous un leader naturel qui s'ignore parfois. Vous excellez dans des tâches ou des fonctions qui exigent une gestion rigoureuse, de l'organisation ou de la planification stratégique. Votre capacité à atteindre vos objectifs professionnels est inégalée. N'oubliez pas de maintenir une harmonie entre votre travail et votre vie privée pour préserver votre santé mentale et physique.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous êtes aujourd'hui à la fois solaire et extrêmement motivé, l'audace est le maître-mot de votre journée. Rien ne peut vous arrêter ! Il se peut même que vous parveniez à résoudre un problème tenace. Vous dégagez de très bonnes ondes et rassemblez des talents très prometteurs autour de vous. Votre activité professionnelle grandit de jour en jour, continuez dans cette voie. Pensez à vous reposer, il vous reste encore quelques étapes à franchir.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com